

Depuis, un certain nombre de commentateurs ont remercié le ciel de l'existence de cette modification, car les chiffres du budget qui concernent l'exemption pour gains en capital et les propositions de taxes de vente de 6 p. 100 sur les matériaux ne serviront qu'à accroître les risques des locataires. Nous avons proposé un amendement pour les protéger.

Nous assistons à un nouvel exemple de camouflage conservateur. Les députés conservateurs disent que la relance économique du Canada va dépendre entièrement des décisions de personnes qui vivent à l'étranger, et ils prétendent que c'est là le nouvel esprit d'entreprise qui va se développer au Canada. C'est un renversement complet. C'est le monde à l'envers, comme on l'a vu d'ailleurs dans d'autres aspects du budget.

Toutes sortes de groupes sont venus témoigner au comité, y compris la société Nova, McMillan, Binch et le Congrès du travail du Canada. Ils nous ont tous dit, alors que nous nous aventurons dans un nouvel environnement international, qu'ils avaient de sérieux doutes sur la capacité des compagnies canadiennes de produire et de réagir à une nouvelle concurrence, et qu'ils pensaient qu'il fallait rectifier le tir.

● (1120)

La situation paraît encore plus ironique lorsqu'on examine le budget. Celui-ci contient l'une des pires ironies dont le Parlement ait jamais été témoin. En voulant modifier les prestations de retraite, le gouvernement est en train de brader toutes les caisses de retraite du Canada. Afin d'inciter ces caisses à investir dans la petite entreprise, il a supprimé tous les obstacles de telle sorte que 30 milliards de dollars de fonds de retraite pourront être investis dans la propriété étrangère. Avec l'exemption de gains en capital, cela veut dire que les Canadiens pourront désormais investir dans l'immobilier en Floride, l'art suisse ou les montres chinoises. Tout le budget a pour effet d'encourager une fuite de capitaux hors du Canada. Et, pourtant, d'après le ministre, le renouveau économique va reposer sur les investissements étrangers faits au Canada.

Le ministre des Finances (M. Wilson) a ouvert toutes sortes d'écluses pour assurer que des milliards de dollars canadiens sortent du pays. Je prévois que la nette réduction des investissements étrangers que nous avons pu constater au cours des deux dernières années va s'accroître selon une progression géométrique au cours des deux ou trois prochaines années. C'est ironique et c'est stupide. La main droite du gouvernement ne sait pas ce que fait la main gauche. Les ministériels bafouillent et se contredisent les uns les autres en matière de politique économique nationale. Il n'y a pas de stratégie globale. Il n'y a pas de plan. C'est un simple projet créateur d'emplois. Le gouvernement qui s'est fait le grand critique des programmes de création d'emplois est finalement un vaste projet de création d'emplois. Les ministériels avancent au petit bonheur en matière de politique économique. Il n'y a absolument aucune harmonie si ce n'est le jaillissement de paroles creuses.

Toutefois, si l'on jette un coup d'œil sur la dure réalité économique, le ministre des Finances encourage la fuite des capitaux hors du Canada et le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) croit qu'il y aura peut-être un influx de capitaux au Canada. Et pourtant, comme l'admettent les hauts fonctionnaires fédéraux eux-mêmes, les investisseurs new-

Yorkais et les capitalistes des autres grandes capitales étrangères, l'accroissement net des rentrées de nouveaux capitaux au Canada sera plutôt insignifiant.

Rien d'étonnant à ce que l'une des autorités économiques les plus éminentes au Canada, la maison Infometrica, ait prédit qu'il y aurait d'ici à 1986 une perte nette de 80,000 emplois au Canada. Le gouvernement actuel serait le grand créateur d'emplois? Le gouvernement est en train de préparer une catastrophe économique telle qu'elle fera fuir capitaux et emplois et qu'elle laissera beaucoup de localités et de travailleurs canadiens à la merci des mainmises. Nos entreprises seront délestées de leur technologie et nous perdrons nos possibilités de réelle compétitivité sur les marchés internationaux.

Mise à part la faiblesse fondamentale du raisonnement économique du gouvernement, nous nous opposons vivement au fait que le projet de loi confère des pouvoirs absolus au ministre. Je défie n'importe quel député de me citer une seule loi qui accorde autant de pouvoir et un tel droit de regard à un ministre sans exiger la moindre forme de responsabilité. Le ministre n'a de comptes à rendre ni au cabinet, ni au Parlement. Et, pourtant, il va prendre des décisions touchant des milliards de dollars et toutes les régions du Canada sans en rendre compte à qui que ce soit.

Nous avons vu la sûreté du jugement du ministre avec la volte-face qu'il a faite à propos de Domtar. Il a fallu que le premier ministre, l'opposition et le caucus québécois lui appliquent la bonne gifle qu'il avait méritée par son indifférence à l'égard des intérêts économiques de cette région-là. Le ministre, qui ne s'est jamais montré tellement sérieux à propos du développement économique des régions, va constamment causer d'incroyables problèmes au gouvernement. Ce n'est pas cela qui m'inquiète, car c'est l'affaire du gouvernement.

Les amendements que nous avons cherché à présenter étaient de nature à améliorer considérablement la possibilité qu'aurait le Parlement de s'occuper de ces questions, et ils auraient grandement amélioré le projet de loi. Ceci dit, il est inutile d'ajouter qu'à l'unique exception de l'amendement que nous avons présenté et qui constituait un progrès à notre avis, nous voterons contre le projet de loi.

● (1125)

M. Kilgour: Monsieur le Président, par votre entremise, je dis au député qu'il sera le premier, je l'espère, à reconnaître que l'économie et le rétablissement de l'emploi n'étaient pas le fort du gouvernement dont il était ministre. Est-ce que le député voudrait nous dire en quoi au juste, et je le demande sincèrement, sa politique économique diffère de celles des sociaux-démocrates qui sont à sa gauche?

M. Axworthy: Monsieur le Président, s'il est possible de contourner le Règlement pour m'accorder encore 20 minutes, je m'exécute avec plaisir. La question du député me permet de dissiper un mythe récent voulant que le gouvernement actuel, même dans ses huit ou neuf premiers mois d'exercice du pouvoir, a été un merveilleux créateur d'emplois. Je signalerai au député, puisque j'ai été ministre de l'Emploi et de l'Immigration pendant trois ans, que nous avons créé autant d'emplois en 1980 que le gouvernement en crée maintenant. Entre 1975 et 1979, pendant deux de ces années, nous avons